

**INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES
A L'ISSUE DU STAGE D'ADAPTATION A COMPTER DU 1ER MARS 2014**

BAREME DE PRIME DE RENDEMENT

FONCTIONS NON COMPTABLES

CODE INDEMNITAIRE 0631

<u>GRADE / ÉCHELON</u>	Barème annuel (pour information)		Barème mensuel mis en paye au moyen d'un mouvement 22 permanent	
	Agents en fonction en province	Agents en fonction en région Ile-de- France	Agents en fonction en province	Agents en fonction en région Ile-de- France
Inspecteur 11ème et 12ème échelon	5 920,42 €	6 353,90 €	493,37 €	529,49 €
Inspecteur du 8ème au 10ème échelon	4 971,46 €	5 365,40 €	414,29 €	447,12 €
Inspecteur du 1er au 7ème échelon	4 062,04 €	4 376,90 €	338,50 €	364,74 €